

Compte métaux précieux



Le **compte métaux précieux** est destiné à la conservation virtuelle et au négoce d'or, d'argent, de platine ou de palladium. Il sert à des fins strictement comptables. L'avantage de ce produit comparé au négoce physique réside dans la sécurité et la flexibilité accrues du négoce.

Convient

Aux particuliers et à la clientèle commerciale ne souhaitant pas acheter et conserver des métaux précieux sous forme physique, mais désireux de participer à leur évolution

Avantages

- Sécurité et flexibilité accrues lors du négoce
- Cours plus favorable que dans le cadre du négoce physique (pas de frais de livraison et de poinçon)
- Conservation sûre
- Pas de TVA* si les métaux précieux sont comptabilisés sur le compte métaux précieux

Modalités

- Ouverture de compte: gratuite
- Tenue de compte: débit annuel (cf. aperçu ci-après); en cas de clôture: au pro rata.
Le calcul s'effectue sur la base du solde moyen.

Métal précieux	Commission	Frais minimums
Or	0,30% par an	CHF 50.-
Platine	0,30% par an	CHF 50.-
Palladium	0,30% par an	CHF 50.-
Argent	0,60% par an	CHF 30.-

- Relevé de compte: gratuit
- Bouclement de compte: gratuit
- Impôt anticipé: aucun
- Clôture de compte: gratuite
- Frais de port: selon le tarif de La Poste
- E-Banking: disponible

Remarques

- * Les comptes métaux précieux sont uniquement tenus sur une base comptable et ne sont donc pas assujettis à la TVA. Une livraison physique au départ d'un compte métaux précieux n'est pas possible.

Autres documents utiles:

- Brochure «Risques particuliers dans le commerce de titres»
- Factsheet «Conditions dans les opérations sur titres»
- Fonds en métaux précieux

Informations supplémentaires

www.banquecoop.ch

